

# RESIDENCE ETUDIANTS

## « Saint-Antoine »



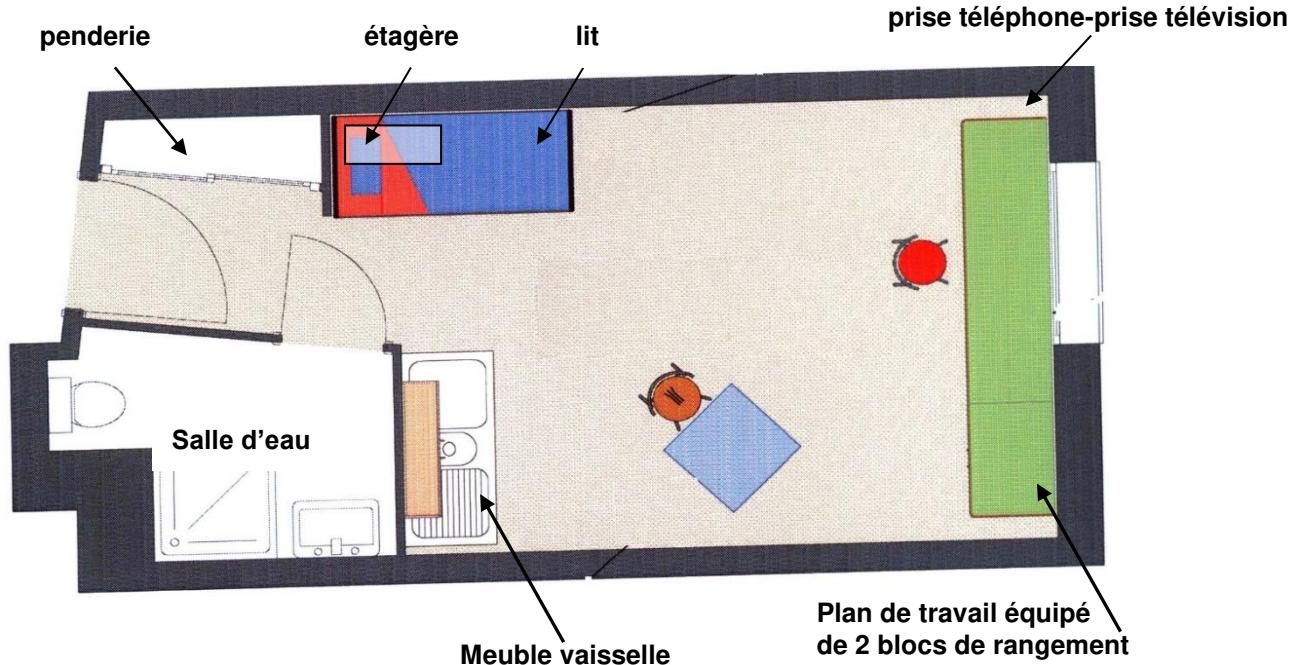
*Face au lycée ...*

### DESCRIPTIF

- Cette résidence offre **92 appartements**.
- Chaque appartement (environ 20 m<sup>2</sup>) comprend :
  - **un coin cuisine** (évier, plaque électrique, réfrigérateur),
  - **une salle d'eau** (lavabo, douche, WC),
  - **une prise téléphone direct**.
- La résidence située en prolongement du Lycée offre un parking, une salle de travail en groupe ou de réunion, une laverie, un garage 2 roues et la présence d'une gardienne.
- Le restaurant situé dans l'enceinte de l'Etablissement permet aux étudiants qui y sont scolarisés une restauration à prix étudiés (self ou cafétéria le midi).



# APPARTEMENT TYPE T1



## MODALITES DE LOCATION

### LOYER

Type T1  
2025/2026

317 €

#### ⇒ Loyer mensuel brut

#### ⇒ Charges mensuelles :

- électricité et chauffage des communs
- eau
- assurance de l'appartement  
(incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile)

68.50 €

8,50 €

#### ⇒ Abonnement EDF

### Reste à la charge du locataire :

- consommation électrique du logement,
- éventuellement, abonnement téléphone, internet.

## DUREE

- La location est consentie par bail pour une durée de 10 mois (du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin).

## CAUTION

- Une provision d'un montant égal à 1 mois de loyer est versée lors de la réservation.
- Le chèque de caution est encaissé fin novembre 2026.
- Une caution de 30€ est demandée pour l'obtention du badge donnant accès au parking.

## LES AIDES AU LOGEMENT

- L'étudiant peut bénéficier sous certaines conditions de l'A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement).
- Calcul possible sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## ATTRIBUTION

- Les appartements sont attribués dès l'inscription définitive ou la réinscription dans l'ordre d'arrivée des dossiers.

